



## L'ALBANIE : UN PAYS EN MUTATION, LOIN DES PRÉJUGÉS

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Albanie à Berat, Durrës, Gjirokastër et Tirana

13 au 18 septembre 2015

À l'invitation du Parlement albanais, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Albanie a effectué un déplacement dans ce pays, du 13 au 18 septembre 2015. Elle était conduite par son président, M. Michel Berson, et composée en outre de Mme Bariza Khiari, Vice-présidente et de M. Bernard Fournier, Président d'honneur.

Après avoir subi quarante-six ans l'un des régimes communistes les plus sévères que l'Europe ait connu et un isolement quasi-autarcique, l'Albanie est entrée depuis les années 1990 dans une période de profondes mutations, qui se sont accélérées au cours des dernières années.

Lors de son séjour, la délégation a pu mesurer l'ampleur de cette « métamorphose » à travers les visites et les entretiens qui se sont articulés autour de trois thèmes principaux : **la réforme territoriale, l'intégration européenne et la préparation de la Conférence de Paris sur le Climat (COP 21).**

#### **I. Une réforme territoriale d'une ampleur inégalée**

**Priorité du gouvernement** dirigé par M. Edi Rama (à la tête de la coalition de gauche qui a emporté les élections législatives de 2013), une très **ambitieuse réforme territoriale** a été votée cette année. Longtemps attendue, elle prévoit **une diminution drastique du nombre de collectivités locales**. Redécoupant la carte administrative de ce pays de 29 000 km<sup>2</sup> et peuplé de 2,8 millions d'habitants, elle a permis de **diviser le nombre de communes par six** (passant ainsi de 384 à 61).

Ainsi, désormais placés à la tête de territoires étendus et dotés de compétences élargies, les maires rencontrés par la délégation à Berat,

Durrës, Gjirokastër et Tirana, ont fait part de **leur volonté de se saisir pleinement de leurs nouvelles responsabilités.**



De gauche à droite : Mme Mimoza Hafizi, députée, Présidente du groupe d'amitié Albanie-France, M. Petrit Sinaj, maire de Berat, M. Michel Berson, Mme Bariza Khiari et M. Bernard Fournier

A Berat, ville classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, le maire, M. Petrit Sinaj, s'est félicité de la rationalisation introduite par la réforme, source d'économies de gestion et de frais de personnels et gage d'efficacité. Il a évoqué l'opportunité de développer des services de proximité de qualité dans des domaines essentiels pour ses concitoyens, tels que la distribution d'eau ou la gestion des déchets.

Toutefois, il n'a pas caché que cette réforme a fait naître des attentes très fortes dans la population et que des incertitudes pèsent sur l'ampleur des transferts financiers de l'État, dans un contexte budgétaire contraint par la crise économique.

A Durrës, deuxième ville d'Albanie, le maire, M. Vangjush Dako, a rappelé que son pays, et sa commune en particulier, se situe au carrefour de grandes civilisations -comme le

prouve l'imposant amphithéâtre romain mis à jour au cœur de la cité- et d'axes de communications stratégiques à la fois terrestres, aériens et maritimes. Port en plein essor (bâtiment, tourisme, pêcheries...), Durrës est actuellement confronté à des défis majeurs, liés notamment à un « boom immobilier » anarchique (constructions illégales, investissements spéculatifs...), qui a dégradé l'environnement et bétonné le littoral.

A Gjirokastër, ville natale du dictateur Enver Hoxha et de l'écrivain Ismaël Kadaré, classée par l'UNESCO et réputée pour son architecture ottomane, Mme Zamira Rami, maire récemment élue, a fait part de sa détermination à promouvoir le développement de sa commune qui dispose d'un patrimoine historique impressionnant et varié (comme l'immense abri anti-atomique construit pendant la dictature sous la forteresse médiévale). Très à l'écoute des expériences venant de l'étranger, elle a échangé avec la délégation sur de nombreux sujets pratiques : infrastructures et espaces verts, signalisation des sites, amélioration des guides et diversification de l'offre touristique, jumelage avec des communes françaises...



La délégation reçue par M. Erion Veliaj, maire de Tirana (au centre), avec MM. Daniel Guilbert, conseiller, Bernard Fitoussi, Ambassadeur de France, Mme Mimosa Hafizi et des membres de l'équipe municipale (de gauche à droite)

Quant au maire de Tirana, M. Erion Veliaj, il s'est félicité des échanges avec des sénateurs français, qui sont aussi les représentants de leurs collectivités territoriales. La réforme en cours est l'opportunité de **valoriser le patrimoine, naturel et culturel, exceptionnel de l'Albanie, le tourisme pouvant devenir un des leviers du développement économique du pays**, à condition de proposer une offre de tourisme alternative par rapport à celle des pays voisins (Croatie, Turquie ou Grèce) : sportif, historique, gastronomique ou encore religieux...

Parmi ses nombreux atouts, l'Albanie est en effet un pays multiconfessionnel où cohabitent harmonieusement depuis des siècles différentes communautés religieuses (70 % de la population est musulmane), et est **un modèle de tolérance religieuse**. Fait méconnu par exemple, durant la Deuxième Guerre mondiale, aucun juif n'y a été déporté.



Au centre culturel (tekke) des Bektashi à Tirana, la délégation avec l'un des chefs spirituels de la confrérie

La délégation s'est rendue au siège de la **confrérie des Bektashi, très implantée dans ce pays, qui a la spécificité de placer la citoyenneté avant la pratique religieuse**. Le pape François lui-même a salué le modèle albanais, en réservant à l'Albanie son premier déplacement en Europe. Une semaine avant l'arrivée de la délégation, une importante rencontre internationale, sur le thème « *Religions et cultures en dialogue* », s'était d'ailleurs tenue à Tirana, sous l'égide de la communauté de Sant'Egidio.

## **II. La mise aux normes européennes, le défi majeur**

Depuis juin 2014, l'Albanie a le statut de pays candidat à l'Union européenne. **La France l'a soutenue avec constance dans cette marche européenne et l'accompagne dans son processus de démocratisation et de stabilisation**, ce dont les autorités locales lui sont très reconnaissantes. A chaque rencontre, la délégation a pu ressentir le souci réel **des autorités albanaises de se rapprocher des normes européennes et d'accélérer ce processus**.

**Au sein du Parlement**, son président M. Ilir Meta, a souligné l'excellence des relations interparlementaires marquées notamment par la visite du Président du Sénat M. Jean-Pierre Bel, en mars 2014, et le programme européen IPA de coopération mené en 2012/2013.

Il a rappelé la convergence de vues entre Paris et Tirana concernant les dossiers internationaux. Au niveau régional, l'Albanie prône une politique de modération dans les Balkans. Face aux graves crises que traverse l'Europe (la dette grecque, les réfugiés, les questions budgétaires), il a assuré que son pays ne souhaite pas être « un poids » mais un atout. Il a exprimé sa conviction d'un sens accru des responsabilités de la part de la majorité parlementaire.

À travers ses rencontres avec les députés et en particulier les membres du groupe d'amitié Albanie-France présidé par Mme Mimoza Hafizi, la délégation a pu mesurer **l'engagement très fort des parlementaires, tous partis confondus, dans ce processus.** Même si **l'absence de culture du compromis au sein de la classe politique**, soulignée notamment par Mme Romana Vlahutin, ambassadrice auprès de la Délégation de l'Union européenne à Tirana, fait que des opportunités ont été gâchées et que des clichés négatifs perdurent autour de l'image de ce pays, les autorités au pouvoir luttent activement pour **l'établissement d'un véritable État de droit**, dans une société où les solidarités familiales, claniques et partisans restent pourtant puissantes.



M. Bernard Fitoussi, Ambassadeur de France, Mme Bariza Khiari, M. Bernard Fournier, M. Ilir Meta, Président du Parlement albanais et Mme Mimoza Hafizi, Présidente du groupe d'amitié Albanie-France

**Au niveau gouvernemental**, la délégation n'a pu rencontrer, comme prévu le Premier ministre M. Edi Rama (en déplacement), mais a été reçue par les ministres des Affaires étrangères, de l'Intégration européenne, de l'Environnement et de l'Intérieur qui ont tous tenu **un discours optimiste sur la capacité de ce pays à intégrer prochainement l'Union.** Plusieurs rapports d'audit sur les progrès dans ce domaine, émanant de la Commission Européenne et du Conseil de l'Europe, sont attendus à partir d'octobre.



Au ministère de l'Intégration européenne avec la ministre, Mme Klajda Gjoshja

**Trois réformes majeures** sont ainsi en cours :

- **la réforme de la justice** : l'enjeu est de soustraire le système judiciaire des ingérences politiques et des pressions. Cela suppose une révision très profonde de la Constitution, le Code électoral et le Code pénal, suscitant de longs et difficiles débats ;

- **la lutte contre le crime organisé** : l'Albanie est considérée comme une plaque tournante dans les Balkans pour nombre de trafics ; d'où la demande **de coopération renforcée avec la France en matière de police** tant au niveau des moyens que de la formation des personnels ;

- **la lutte contre la corruption** dont les moyens, la coordination et le suivi des politiques sont en cours de renforcement (*plan action anti-corruption de mars 2014*).

**La lutte contre la diffamation et pour la transparence de la vie politique** constituent également un des axes de l'amélioration de la gouvernance démocratique.

M Ditmir Bushati, ministre des Affaires étrangères a évoqué avec la délégation, parmi divers sujets d'actualité, l'importance du soutien de la France à l'Albanie en vue de l'intégration à l'Union européenne et l'a remercié pour son attention vis-à-vis des Balkans. C'est une attitude jugée stratégique et de long terme.

Le modèle de réconciliation entre la France et l'Allemagne (à travers l'Office franco-allemand pour la jeunesse -OFAJ- par exemple) pourrait inspirer l'Albanie et la Serbie. Les Albanais sont déjà alignés sur la politique étrangère de l'UE, a-t-il souligné, alors que celle-ci est paradoxalement attaquée par les pays membres.

Dans ce contexte sensible, le travail et l'implication exceptionnels de l'Ambassade de France ont été unanimement salués.

### III. Réussir la Conférence de Paris, un objectif partagé

Pays en développement, parmi les plus pauvres d'Europe, l'Albanie est un pays très faiblement émetteur de gaz à effet de serre (GES) (*son PIB par habitant est inférieur à 3 500 euros*).

Elle a remis en septembre sa contribution nationale (INDC) qui **rejoint la position de l'Union européenne dans le cadre de l'accord sur la réduction de l'émission des gaz à effet de serre**, tout en tenant compte de l'état économique du pays. L'enjeu reste la mise en place d'un **modèle de développement** qui respecte la nature et les équilibres climatiques, **ce qui serait un véritable atout pour l'attractivité et l'image de l'Albanie**.

L'Ambassadrice climat pour les régions UE et Europe continentale, Mme Béranère Quincy (à Tirana, les 10 et 11 septembre), a d'ailleurs salué l'Albanie comme **un exemple à suivre pour la conférence de Paris COP 21**.

Preuve de cette mobilisation, le ministre de l'Environnement, M. Lefter Koka, a rappelé à la délégation que son ministère dispose d'une Coordinatrice nationale pour le changement climatique et a annoncé la **création d'une structure permanente en charge du changement climatique**.

Parmi les nombreux dossiers évoqués, il a mis en avant la gestion des forêts (gel de toute exploitation forestière pendant dix ans pour la reconstitution des stocks de bois), et la **création d'un statut particulier pour la protection des zones de montagne et pour celle du littoral**, sur le modèle français, qui sera prochainement soumis au Parlement.

\*  
\* \*

La délégation a ainsi pu constater que **l'Albanie traverse une période cruciale pour son avenir**. Sa conviction est que les l'Albanie est entrée dans une dynamique qui lui permettra de convaincre les instances européennes.

**Au plan économique déjà**, les experts estiment que **l'Albanie est en train de créer un climat de confiance, propice aux investissements**. La tendance à un accroissement durable des investissements directs étrangers (IDE) est confirmée par les institutions officielles internationales. Les réformes lancées par le gouvernement albanais, notamment celles concernant les constructions illégales, le système judiciaire et la corruption, ont déjà un impact perceptible.

Il faut souhaiter à cet égard que les entreprises françaises sauront saisir l'opportunité de ce contexte favorable pour développer leurs propres investissements et gagner des parts de marché, face à des pays beaucoup plus présents comme l'Italie, la Grèce ou la Chine, et ainsi rétablir notre balance commerciale actuellement largement déficitaire.

**Surtout, il est apparu que l'atout fondamental de ce pays est son facteur humain**. Doté d'une forte identité, le peuple albanais regarde désormais en face son histoire, d'où il tire un goût prononcé pour la liberté retrouvée, fier de sa langue et de son art de vivre. Sa tradition d'hospitalité et de tolérance sont aussi ses meilleures armes.

La délégation exprime donc sa certitude que **l'Albanie, loin des préjugés, est en train de gagner le pari de sa modernisation et qu'elle avance résolument vers son destin européen**.

#### Composition de la délégation



**Mme Bariza KHIARI**  
Vice-présidente  
Sénatrice de Paris  
(Socialiste et républicain)



**M. Michel BERSON**  
Président du groupe d'amitié  
Sénateur de l'Essonne  
(Socialiste et républicain)



**M. Bernard FOURNIER**  
Président d'honneur  
Sénateur de la Loire  
(Les Républicains)

**Composition du groupe d'amitié** : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_571.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_571.html)